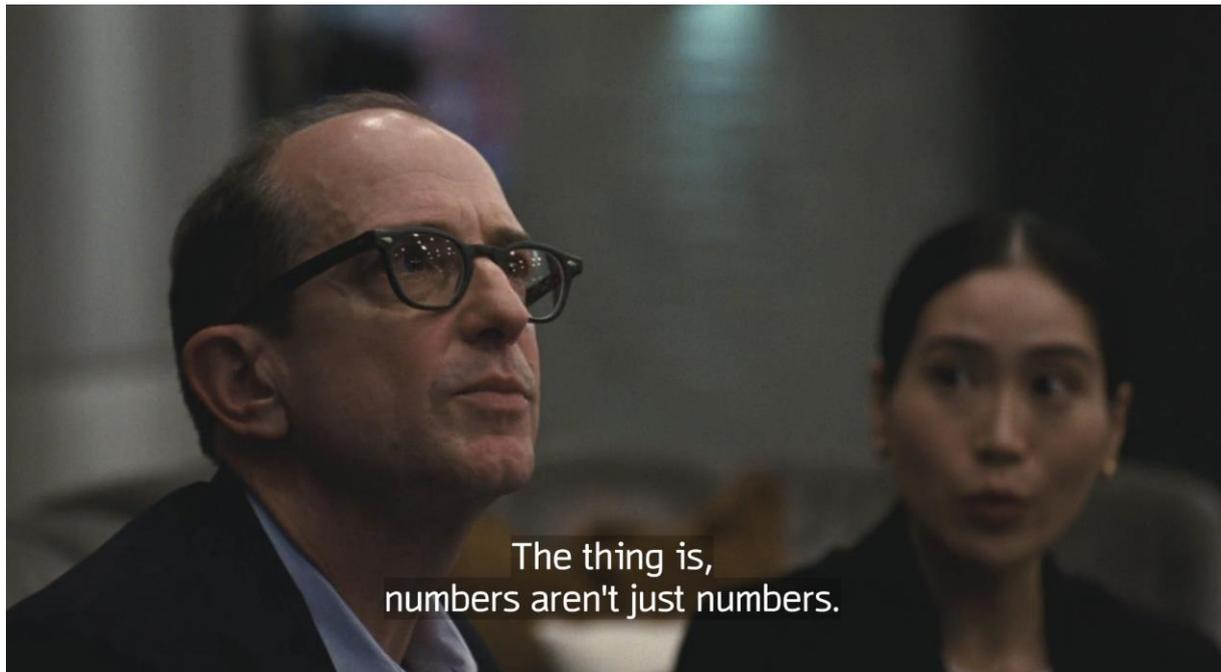


RAPPORT FINANCIER 2021-2022



The thing is,
numbers aren't just numbers.

“The thing is, numbers aren’t just numbers. They’re numbers!”
Succession, Saison 4, Episode 6

	2022
Résultat net	(48 205,93) €
Charges financières (66)	802,62 €
Produits financiers (76)	193,53 €
Charges exceptionnelles (67)	58 724,94 €
Produits exceptionnels (77)	28 514,36 €
Dotations aux amortissements et aux provisions (68)	29 990,81 €
Reprises sur amortissement et provisions (78)	70 646,00 €
Autres produits d'exploitations (75)	4 539,00 €
Autres charges d'exploitations (65)	4 811,00 €
EBE	(67 391,45) €

Sommaire

I. INTRO	3
II. LA COMPTA, POURQUOI ?	4
III. LE COMPTE DE RÉSULTAT.....	5
1.1 Évolution du résultat.....	5
a) Le résultat net comptable :	5
Tableau 1 : Evolution du résultat net comptable sur 10 ans	5
b) Les trois type de résultats : résultat d’exploitation, résultat financier et résultat exceptionnel :	5
Tableau 2 : Du résultat brut d’exploitation au résultat net comptable.....	6
Tableau 3 : Variation des différents résultats de N-5 à N.....	7
c) L’excédent brut d’exploitation :	7
Tableau 4 : Calcul de l’EBE	7
d) Les grandes masses :	8
Tableau 5 : Les grandes masses	8
Tableau 6 : Comparatif de l’EBE sur 5 ans	8
1.2 Les produits d’exploitation	9
Tableau 7 : Répartition des produits d’exploitation	9
Tableau 8 : Répartition des produits d’exploitation : des cotisations très basses représentatives de l’enjeu fort de mobilisation bénévole	10
a) Zoom sur les Chantiers Internationaux (CI).....	10
Tableau 9 : Variation volume d’activité chantiers internationaux N/N-1 et N/2019	10
b) Zoom sur le service civique	11
1.3 Zoom sur les charges	11
a) Zoom sur les charges de personnel :	11
III. ANALYSE FINANCIÈRE DE CONCORDIA, ANALYSE DU BILAN	12
IV. CONCLUSION.....	13
V. ANNEXES.....	14

I. INTRO

Dans la chanson “Petite Banlieusarde”, Diam’s écrit les vers suivant :

*On est le 13 septembre, il est sept heures du mat'
Et j'ai mon texte sous les yeux
Après tout c'temps, j'avais besoin d'vider mon sac
Et tout d'un coup je me sens mieux
Quoi qu'il arrive, je garderai le meilleur de tout ça
Peu importe l'avenir
C'est tout c'que j'sais faire
Moi je rappe*

A peu de choses près, la situation est dans mon cas similaire. On est le 25 mai, il est 3 heures du mat’, et j’ai le RF sous les yeux.

La clôture comptable n’est à ce jour pas terminée, les différents chiffres présentés dans ce présent rapport ne sont à ce jour pas encore certifiés par le CAC¹. Ainsi, le bureau de l’association vous présente une synthèse d’informations sélectionnées, avec les chiffres que nous avons à ce jour. Ils permettent d’apporter un regard sur l’année écoulée, d’un point de vue financier, et sont globalement fiables.

Toutefois, il se peut que les montant relevés dans ce rapport financier évoluent légèrement d’ici la certification des comptes². Nous vous remercions par avance pour votre compréhension.

Enfin, ce présent rapport est à mettre en regard avec le rapport d’activité 2022, le rapport moral et le texte d’orientation, qui seront présentés lors de l’Assemblée Générale.

En vous souhaitant une très bonne lecture,

Claire IEHL, Trésorière

¹ Commissaire aux comptes. Pour plus d’informations, voir FAQ et Glossaire.

² Audit prévu début juillet.

II. LA COMPTA, POURQUOI ?

Pourquoi devons-nous faire certifier nos comptes annuels ?

Un commissaire aux comptes a pour mission de vérifier que les règles de fonctionnement et de financement ont été respectées par l'association et que les comptes établis sont corrects. Pour Concordia, c'est obligatoire car nous percevons au moins 153 000 € de subventions publiques (sauf subventions européennes).

Pourquoi un rapport financier ?

Un rapport financier **reflète** en chiffres l'activité présentée dans le rapport d'activité, et plus globalement **la santé financière de l'association**. Il présente une synthèse des documents comptables (obligatoires) à savoir :

- le **compte de résultat** qui s'intéresse uniquement à l'année qui vient de s'écouler ;
- le **bilan** qui récapitule le patrimoine de l'association et ses variations depuis la création (une sorte de photo de l'état de l'association) ;

Le présent rapport fait donc état des comptes annuels de l'association Concordia pour **l'exercice clôturé du 1er octobre 2021 au 30 septembre 2022**. Au moment de l'Assemblée Générale 2023, la clôture comptable se poursuit, et la certification des comptes par le Commissaire aux Comptes a été reportée au mois de juin. Ainsi, il se peut que les chiffres évoqués dans le présent rapport évoluent à la marge, suite à la certification des comptes.

A quoi sert-il ?

Ce n'est pas un document pour les spécialistes de la comptabilité mais au contraire il doit pouvoir être compris par tous.tes. Il doit aussi attirer l'attention sur les points les plus importants de façon à permettre un débat entre les membres de l'association. Il se doit aussi d'être un document honnête et transparent. Ainsi, des explications et des définitions de certains termes comptables et de principes de calculs ont été développées dans ce rapport afin d'être compréhensibles pour le plus grand nombre. Un temps d'explication du présent rapport est prévu lors de l'Assemblée Générale, et les membres du bureau restent par ailleurs à votre disposition pour de plus amples éclairages, si cela était nécessaire.

Que se passe-t-il avant l'écriture d'un rapport financier ?

Tout au long de l'année, les équipes salariées font remonter les pièces comptables des différentes entrées et sorties d'argent pour Concordia. Cela peut être un ticket de caisse, une note de frais, ou encore une convention de partenariat. Globalement, il s'agit de retranscrire en comptabilité tous les mouvements financiers de la vraie vie. La comptabilité est une photo exacte de la réalité, avec des règles fixées à l'avance, et dont certaines sont les mêmes pour toutes les entreprises et associations. C'est chronophage, mais impossible d'en faire l'impasse. A la fin d'un exercice comptable, une fois que ...

Que doit (et veut) rédiger un rapport financier ?

Le trésorier.e - administrateur.trice et membre du bureau de l'association - est garant.e de sa rédaction et de sa présentation devant les adhérent.es à l'Assemblée Générale. Cependant, elle peut être soutenue et aidée par le.la vice-trésorière et ou les autres administrateurs.trices.

III. LE COMPTE DE RÉSULTAT

1.1 Évolution du résultat

a) Le résultat net comptable :

Résultat brut d'exploitation		Résultat financier		Résultat exceptionnel		Résultat net comptable
-17 386	+	-609	+	-30 211	=	-48 206

Ainsi, le résultat net comptable est composé du :

- résultat d'exploitation : c'est un solde intermédiaire de gestion* qui détaille les produits et les charges sur un exercice comptable écoulé. Il montre ainsi comment l'association s'organise et crée de la richesse (économique) et si celle-ci a réalisé un résultat positif ou négatif grâce à l'activité.
- résultat financier : il montre les choix effectués en matière de financement (emprunts, augmentation du capital...). Ce sont les produits financiers (ex: placements financiers) moins les charges financières (ex: emprunts). Concordia n'a pas de politique d'investissement financière, ce qui explique un résultat financier historiquement bas (voir Tableau 3 : *Variation des différents résultats de N-5 à N*).⁵
- résultat exceptionnel : il relate les faits de gestion ne rentrant pas en compte dans l'activité récurrente et qui n'ont pas vocation à se reproduire ; ils ne sont pas liés à l'exploitation courante ou au fonctionnement courant de l'association. Ils sont considérés comme exceptionnels (ce sont les produits exceptionnels (ex: rentrées sur créances amorties) moins les charges exceptionnelles (ex: intérêts des emprunts).

Tableau 3 : Variation des différents résultats de N-5 à N

Valeur en €	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2021/2022
Résultat brut d'exploitation	-199 947,00 €	17 829,00 €	25 678,00 €	111 685,96 €	-17 386,26 €	-115,57%
Résultat financier	-9 121,00 €	-20 211,00 €	-9 344,00 €	-2 441,12 €	-609,09 €	75,05%
Résultat exceptionnel	-14 411,00 €	-6 001,00 €	-37 118,00 €	-14 519,38 €	-30 210,58 €	-108,07%
Résultat net comptable	-176 415,00 €	44 042,00 €	72 140,00 €	94 725,46 €	-48 205,93 €	-150,89%

c) L'excédent brut d'exploitation :

⁵ Pour plus d'informations, voir Annexe 1 : *Charte des financements privés à Concordia*

Tableau 6 : Comparatif de l'EBE sur 5 ans

Année	2018	2019	2020	20-21	21-22	Variation N/N-1
Excédent Brut d'Exploitation	-181 465 €	92 201 €	103 435 €	159 982,00 €	-67 391,45 €	-142,12%

1.2 Les produits d'exploitation

Les principaux produits d'exploitation de l'association sont liés aux activités et répartis comme suit :

Tableau 7 : Répartition des produits d'exploitation

Valeur en €	2018	2019	2020	2021	2022	Variation N/N-1
Produits et prestations	1 194 407	1 128 610	601 663	878 411	974 671	11%
Subventions	1 338 039	1 436 459	1 027 601	1 682 107	1 944 290,13	16%
Cotisations	24 664	22 934	13 486	17 875	17 902	0%
Total	2 560 466	2 610 265	1 643 249	2 578 393	2 936 863	14%

Les produits d'exploitation (qui correspondent au chiffre d'affaires) sont répartis en trois grandes catégories :

- **les produits et les prestations qui augmentent de 11%**. Les **chantiers internationaux** (avec ou sans cofinancement européen Corps Européen de Solidarité), ainsi que les **mobilités à l'étranger**, restent encore impactés en raison de la diminution du nombre de chantiers (85 chantiers internationaux en 2022 contre 110 en 2019). Le nombre de volontaires CES à l'envoi reste sensiblement le même. Le volume d'intermédiation a augmenté de 24% et représente 82,92% de l'activité SC globale⁶.
- **les subventions, elles, augmentent de 16%**. A ce stade de la clôture comptable, une analyse plus fine par type de subvention n'est pas encore possible. Toutefois, cette augmentation est enthousiasmante.
- **les cotisations** des adhérent.es restent sensiblement égales, mais inférieures au niveau pré-covid. Cela est notamment dû à la baisse d'activité, qui remonte doucement, mais reste également inférieure au niveau pré-covid. Cela est également représentatif du très faible volume d'adhérents hors participants à des activités. La mobilisation bénévole est, et ce depuis quelques années déjà, un enjeu fort pour Concordia, les bénévoles étant au cœur du projet associatif de l'association.

⁶ Voir annexe 2

III. ANALYSE FINANCIÈRE DE CONCORDIA, ANALYSE DU BILAN

Le bilan financier reprend les mêmes éléments que le bilan comptable, mais ses éléments sont réorganisés par échéance d'exigibilité de l'**actif** et du **passif**. Il permet aux banques de vérifier la capacité de remboursement de la structure.

L'analyse du bilan nous permet **d'afficher de manière transparente d'où vient l'argent et à quelles fins il est utilisé**. Il nous permet de **suivre l'évolution du besoin en fonds de roulement et l'état de nos fonds propres**.

L'analyse financière du bilan complète la lecture de la situation de l'association. Elle permet notamment de traduire son aptitude à faire face à ses engagements, d'étudier sa solvabilité et surtout d'analyser le risque potentiel de défaillance. Elle permet également, par des retraitements appropriés, d'apprécier la valeur du patrimoine de l'association et donne une image de la réalité économique bien au-delà du seul exercice de l'année présentée dans le compte de résultat.

Le bilan comptable se lit de gauche à droite (colonne actif et passif), mais surtout de haut en bas. Les éléments de l'actif sont classés du plus stable au plus liquide. Les éléments du passif sont classés par ordre d'échéance, de la dette à plus long terme à la dette à plus courte échéance. **Ce classement hiérarchisé permet de détecter certains éléments du premier coup d'œil et de se poser des questions quant à la bonne gestion** de la structure. Les annexes fournies en complément au sein des comptes annuels de l'entreprise permettent une lecture approfondie. On y trouve par exemple le détail des échéances présentées au passif du bilan comptable, le détail des immobilisations...

A ce jour, le bilan pour l'exercice n'est pas disponible, et nous vous invitons à vous référer au bilan de l'exercice précédent, la structure de l'association n'ayant pas bougé dans les grandes lignes.

Toutefois, l'analyse des balances générales indique des créances non perçues de **98 237,04 €**, qui est un des indicateurs de la mauvaise santé financière de l'association cette année.

IV. CONCLUSION

Le retard pris dans la clôture comptable ne nous permet pas à ce jour de transmettre à l'Assemblée Générale des informations aussi détaillées et fournies que les années précédentes dans les temps. Ce retard est un des symptômes de la crise que Concordia ces dernières années : projets de plus en plus complexes à monter, remontées comptables extrêmement chronophages et complexes, difficultés extrêmes d'avoir une visibilité de trésorerie à plus de 15 jours, et ce, malgré une santé financière de l'association sans signaux profondément alarmants. En effet, Concordia n'a pas de dettes importantes auprès de ses partenaires financiers ou des caisses de l'URSSAF, possède un bien immobilier estimé à 650 000 €, et bénéficie d'une agilité notable pour sa taille, qui lui permet aujourd'hui de tenir tant bien que mal face aux difficultés de trésorerie. Mais si la santé financière de l'association d'un point de vue purement comptable n'est pas -encore- réellement en danger à ce jour, les difficultés et le stress engendrés par le manque de visibilité des équipes et de la gouvernance est, elle, bien réelle.

Ces difficultés sont dûes notamment à une grande lenteur de certains partenaires financeurs, et ce, malgré des projets validés, mais également à des partenaires locaux ayant de moins en moins la marge de manoeuvre (ou la volonté) de prioriser la mise en place de projets valorisant la mobilité internationale, l'interculturalité et l'éducation populaire dans leurs budgets.

Aujourd'hui, avec une quarantaine de salarié.e.s à temps plein, et un chiffre d'affaires de 3 millions d'€, Concordia répond à un besoin plus que jamais nécessitant d'être couvert : celui de permettre aux gens de différentes cultures de se connaître et de construire ensemble le monde de demain : plus juste, plus engagé, plus apprenant et plus horizontal.

En ce sens, il devient réellement urgent pour l'association de pouvoir prétendre à ses exigences, en maintenant la qualité des projets menés qu'on lui reconnaît. Ceci ne pourra passer que par l'assurance d'une sérénité financière à travers une prise de responsabilité des organismes financeurs de respecter les délais de paiements auxquels ils s'engagent, nécessaires tant au fonctionnement pérenne de Concordia qu'au bien-être de son équipe salariée, pour pouvoir toujours défendre au mieux notre projet associatif de concorde universelle des peuples.

Pour le Conseil d'administration, Claire IEHL, trésorière.

V. ANNEXES

CADRE POLITIQUE DES FINANCEMENTS PRIVÉS A CONCORDIA, POUR DONNER TOUTE SA PLACE À L'ÉTHIQUE DANS NOS PARTENARIATS MOTION SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES 8 ET 9 NOVEMBRE 2008 SUR PROPOSITION DISCUTÉE AU WEEK-END VIE ASSOCIATIVE NATIONALE DES 17 ET 18 MAI 2008

Alors que les relations entre l'Etat et les associations de chantier sont en réaménagement, Concordia se lance désormais dans la recherche de fonds privés : De nouvelles expériences de partenariats sont notamment conclues entre l'association et les acteurs privés (fondations et entreprises). Afin de s'assurer de donner toute sa place à l'éthique dans ce nouveau type de partenariats, nous nous inspirons de la démarche recommandée par Elisabeth Ilinski, actuellement directrice de la Fondation pour la Recherche sur le Cerveau : Il faut avant tout définir nos valeurs, nos attentes et nos limites vis-à-vis de ces partenariats.

Ainsi, nous rappelons ci-dessous ce qu'est Concordia, ses valeurs et ses principes, et ce qu'elle n'est pas, avant de proposer d'échanger sur les attentes et limites que nous avons identifiées.

1. PRÉAMBULE : RAPPEL DE NOS VALEURS, NOS PRINCIPES ÉDUCATIFS

Qui sommes-nous ?

Concordia est une association nationale d'éducation populaire créée après la 2nde Guerre mondiale, agissant dans le secteur du volontariat et plus particulièrement dans celui des chantiers internationaux de bénévoles.

Nous faisons la promotion de la paix et de la libre circulation des personnes et des idées, et aspirons à l'émergence d'une société démocratique, participative et solidaire.

Nos principes d'éducation populaire passent par la reconnaissance de l'engagement individuel et du travail non rémunéré (bénévolat, volontariat), le développement d'une citoyenneté active et de l'esprit critique et responsable, la mixité culturelle au sens large (sociale, internationale).

Nos principaux domaines d'intervention visent les actions d'intérêt général, respectueuses du patrimoine, de l'environnement et de la diversité culturelle.

⇒ Parmi ces points exprimés en « positif », les valeurs primeront sur nos domaines d'intervention. Par exemple, nous sommes ouverts aux partenariats avec les transporteurs aériens, parce qu'ils participent de la libre circulation des personnes – valeur fondatrice de

l'association, même si cette activité n'est pas respectueuse pour l'environnement – qui n'est qu'un de nos domaines d'intervention.

Ce que nous ne sommes pas

Concordia ne doit pas être confondue avec :

- ✓ Les organismes de formation, certifiant les acquis académiques ou professionnels ✓ Les structures d'insertion et d'emploi (ANPE, agences d'intérim...)
- ✓ Les organismes de loisirs ou de vacances
- ✓ Les structures à vocation humanitaire.

⇒ Ces points exprimés en « négatif » nous permettent de poser les limites identifiées ci-dessous. Ces limites visent à ne pas se trouver en contradiction avec nos valeurs et à rester vigilants sur l'image que nous véhiculons.

2. NOS ATTENTES VIS-À-VIS DE NOS PARTENARIATS

Les échanges avec les partenaires privés peuvent prendre plusieurs formes :

- ✓ Apports fiduciaires,
- ✓ Apports en nature,
- ✓ Apports en compétences.

Par principe, nous sommes ouverts à tous ces types d'échanges, pour tous les champs d'action de l'association. Ainsi, les partenariats pourront soutenir aussi bien le fonctionnement de l'association que ses activités, sans toutefois que l'existence ou la survie d'aucun des champs d'action de Concordia ne soit entièrement dépendante du partenaire privé choisi.

3. IDENTIFICATION DES LIMITES À POSER DANS NOS PARTENARIATS

Ces limites sont de plusieurs ordres :

- ✓ Soit elles excluent certains partenaires en raison de leur activité, de leur respect de la légalité ou de leur image,
- ✓ Soit elles énoncent des conditions, des clauses à respecter dans les conventions de partenariats

Exclusion de partenaires en raison de leur activité, de leur respect de la légalité ou de leur image

- ✓ Partis politiques
- ✓ Organisations sectaires et/ou à visée prosélytique

- ✓ Agences d'intérim (travail précaire)
- ✓ Industries de la mort : vendeur d'armes...
- ✓ Manipulation du vivant à des fins commerciales
- ✓ Pratiques addictives : alcool, tabac, jeux d'argent et produits liés à ces pratiques
- ✓ Partenaires (entreprises, associations) reconnus pour leur pratiques illégales et/ou discutables sur le plan éthique : proposition de critères en annexe

Conditions & clauses à respecter dans les conventions de partenariats

- ✓ Garder la maîtrise de nos projets pédagogiques et techniques : objectifs, champ d'action, publics...
- ✓ Maîtrise et réciprocité de l'affichage et de la communication des partenaires : Validation des messages délivrés par les parties prenantes
- ✓ Ne pas s'engager sur des contreparties dépassant notre objet (ex. le chantier comme gage d'insertion et de formation professionnelle)
- ✓ Ne pas participer activement aux activités commerciales de nos partenaires (ex. pas de vente des produits bio de la ferme avec qui on est en partenariat)
- ✓ Ne pas se substituer à l'activité courante du partenaire (ex. entreprise de nettoyage des plages...)
- ✓ Ne pas accepter de demande d'exclusivité (partenariats numéraires, en nature, en terme d'image), sur l'ensemble des activités de l'association, et réciproquement : Nous pouvons demander à un partenaire l'exclusivité sur le projet commun, mais pas sur l'ensemble de ses activités.
- ✓ Dans le cas où la contrepartie d'un partenariat passe par l'intégration à des activités de Concordia dans l'offre du partenaire, le participant « envoyé » par le partenaire doit adhérer à Concordia et à ses valeurs, comme pour n'importe quel bénévole
- ✓ Publicité marchande dans nos outils de communication (brochure, site Internet) : Acceptable uniquement s'il s'agit de vente d'encarts publicitaires ou d'échange de communication entre partenaires (notre publicité / leur publicité), ce qui exclut la mise à disposition gratuite d'encarts publicitaires pour les organisations à vocation commerciale
- ✓ Publicité de nos activités dans des catalogues de vente (ex. Auchan, tour operator, guides de voyage, CE...) : Pas de promotion de nos activités sans description de notre démarche (projet éducatif...). Nos activités ne sont pas des produits marchands comme les autres.
- ✓ Pas de communication de nos fichiers d'adhérents, ni de ventes de nos fichiers

4. ANNEXE : DÉFINITION DES PARTENAIRES (ENTREPRISES, ASSOCIATIONS) RECONNUS POUR LEURS PRATIQUES ILLÉGALES ET/OU DISCUTABLES SUR LE PLAN ÉTHIQUE

Nos références

⇒ N'ayant pas les moyens d'évaluer en interne la responsabilité sociale des entreprises, nous nous appuyons sur des outils existants, tels que Transnationale.org (SARL), site d'information citoyenne sur la responsabilité sociale des entreprises.

D'autres outils sont disponibles, mais ils constituent des services destinés aux investisseurs (agences de notations spécialisées), ou bien ils évaluent les entreprises en fonction de leur propre idéal (ex. association Greenpeace).

Proposition de critères pour Concordia

Nous porterons notre attention sur les critères suivants :

- ✓ Violations des conventions fondamentales du travail
- ✓ Violations des conventions des droits de l'Homme
- ✓ Paradis financiers dans lesquels l'entreprise est établie
- ✓ Actes de délinquance financière
- ✓ Actes de délinquance écologique
- ✓ Actes de corruption directe
- ✓ Pratiques douteuses : partenariat discutable, publicité mensongère, désinformation, négligence sur les données personnelles, biopiraterie, appropriation des connaissances publiques par des brevets.

⇒ *C'est sur cette base que les salariés remonteront au CA les points posant problème.*

⇒ *Ces critères seront pris en compte en fonction de leur ancienneté, leur véracité prouvée et les moyens mis en œuvre par les acteurs concernés pour y remédier.*

Les critères suivants ne sont pas retenus :

- ✓ Suppression d'effectifs suite aux restructurations et délocalisations
- ✓ Bénéfices cumulés (au lieu d'investir)
- ✓ Comparaison entre le salaire du dirigeant et celui des employés payés au salaire minimum.